4 Australie

Soutien à l'agriculture

Le soutien aux producteurs agricoles de l'Australie est estimé à 2 % environ des recettes agricoles brutes sur la période 2017-19 et continue de se classer parmi les plus bas des pays de l'OCDE. Le soutien total à l'agriculture (EST) représentant 0.1 % environ du PIB. Au fil du temps, la composition de l'EST a changé, la part du soutien aux producteurs (ESP) diminuant et celle du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) augmentant, de 10 % à la fin des années 80 à 55 % sur la période 2017-19. L'ESSG dépasse régulièrement le soutien aux producteurs depuis 2012.

Les mesures de soutien des prix du marché qui bénéficiaient aux producteurs ont été supprimées en 2000 et, depuis lors, les prix intérieurs des principaux produits de l'agriculture australienne sont alignés sur les prix mondiaux. Sur la période 2017-19, 45 % environ du soutien aux producteurs a pris la forme de subventions à l'utilisation d'intrants. Une bonne partie de ces subventions a servi à moderniser les infrastructures de l'eau sur les exploitations et à accorder des prêts aidés, y compris en relation avec des sécheresses et d'autres événements préjudiciables. Le reste du soutien aux producteurs (40 % environ de l'ESP) va en majeure partie à des programmes de lissage des revenus visant à remédier aux fluctuations de trésorerie, comme les dépôts de gestion agricole (*Farm Management Deposits*) et le dispositif d'étalement de l'impôt sur le revenu. À cela s'ajoutent, récemment, des paiements au titre des calamités.

L'Australie consacre un tiers environ du total de ses dépenses publiques aux services de connaissances et d'innovation, ce qui lui a permis de se doter d'un vaste système de connaissances et d'innovation agricoles. Le budget public finance également les services d'inspection et de contrôle, l'essentiel des dépenses restantes comprises dans l'ESSG servant à développer et moderniser les infrastructures, en majeure partie les infrastructures de l'eau.

Principales évolutions de l'action publique

En 2019, les principales évolutions de l'action publique ont visé à faire face à la situation de sécheresse persistante. Elles ont pris la forme d'une extension des prêts aidés, de paiements directs et d'exonérations de taxe. De nouveaux prêts ont été mis à disposition, et les conditions de remboursement des crédits existants assouplies. Parallèlement, le réseau de conseillers financiers agricoles a été renforcé pour faciliter l'accès des agriculteurs aux informations et conseils financiers. Les exonérations fiscales ont été étendues et les conditions d'octroi du soutien au revenu des ménages agricoles ont été élargies ; le montant des paiements a été relevé, la procédure de demande a été simplifiée et le budget correspondant a été augmenté et pourra l'être encore. Des paiements sécheresse supplémentaires ont été versés dans certaines zones et l'accès à l'eau a été facilité grâce à un abattement sur le tarif de l'eau et un soutien aux investissements dans les infrastructures de l'eau sur les exploitations. Le financement a été assuré pour un développement de ces infrastructures à grande échelle.

Les autres évolutions ont concerné le crédit dans le cadre de la transmission d'une exploitation et l'allocation de nouveaux fonds au renforcement des pratiques de gestion agricole écologiques. La mise en œuvre d'un code de conduite impératif applicable au secteur laitier doit remédier aux problèmes de transparence et d'équité des marchés. Les mesures de soutien permettant l'accès des petits exportateurs aux marchés étrangers ont été prolongées et l'accord de libre-échange Australie-Hong Kong, Chine est entré en vigueur.

Évaluation et recommandations

- Le niveau de soutien au secteur agricole est faible en Australie et vise principalement à renforcer la capacité globale de ce secteur à fonctionner de façon productive et durable.
- Le soutien à l'agriculture est attribué sous la forme de subventions aux intrants, de crédits bonifiés ainsi que de services de conseil et de services de biosécurité, auxquels s'ajoutent des outils de gestion des risques financiers. Une baisse du revenu agricole peut être compensée par des aides ponctuelles. Les conditions d'exploitation agricole rendues difficiles par la sécheresse persistante ont conduit à une utilisation croissante de mesures d'intervention telles que des crédits bonifiés, des abattements sur le tarif de l'eau, des subventions au transport de fourrage et des paiements supplémentaires exceptionnels. Ces mesures contrastent avec l'approche précédemment adoptée, qui tendait à renforcer la résilience des exploitations à la sécheresse considérée comme une condition d'exploitation normale, et pourraient encourager les producteurs à prendre des risques.
- La recherche-développement est une composante essentielle des services d'intérêt général fournis au secteur, tandis que les services de vulgarisation et d'éducation reçoivent moins de financement. Ces derniers devraient pourtant être mieux pris en compte car ils facilitent le transfert de connaissances et l'adoption des innovations par les agriculteurs.
- Le plus grand défi du secteur agricole australien demeure le maintien de la viabilité économique des exploitations dans un contexte de pénurie de ressources, et notamment d'eau. Des réformes ont permis d'instaurer des mécanismes de tarification de l'eau qui contribuent à sensibiliser les producteurs à la rareté de cette ressource. Des investissements soutiennent une utilisation plus efficiente de l'eau, que ce soit au niveau des exploitations ou à plus grande échelle, au niveau des bassins hydrographiques. Cette dynamique pourrait être affaiblie par le soutien récent au développement de nouvelles sources d'eau, face à la situation de sécheresse persistante. Les autorités devraient continuer d'évaluer les futurs projets avec précaution pour s'assurer qu'ils tiennent bien compte des projections climatiques à long terme et n'incitent pas à des comportements inadaptés, qui pourraient aggraver la situation future du secteur.
- Le secteur agricole de l'Australie, qui constitue l'un des secteurs terrestres, contribue à la réponse de ce pays à l'Accord de Paris sur le changement climatique, signé en 2016. Dans sa contribution déterminée au niveau national, notamment, l'Australie s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de son secteur agricole dans une proportion comprise entre 26 % et 28 % à l'horizon 2030, par rapport aux niveaux de 2005. Des subventions à cet effet sont attribuées par l'intermédiaire du fonds de réduction des émissions (*Emissions Reduction Fund – ERF*) et la publication d'une nouvelle version de l'outil de modélisation FullCAM devrait fournir des indications plus précises sur les émissions du secteur. Des données factuelles de meilleure qualité permettent d'élaborer une approche plus systématique à l'échelle du secteur, en prévision de mesures climatiques susceptibles d'influer sur celui-ci dans une plus large mesure que par le passé.

Mesures en rapport avec la pandémie de COVID-19

Agriculture

L'agriculture, la production d'aliments et de boissons, les parcs à bestiaux et les ventes aux enchères de laine ainsi que les activités qui soutiennent ces entreprises, y compris les marchés et banques alimentaires, sont considérés comme des services essentiels et sont exclus des mesures de confinement et de restriction des rassemblements, mais doivent respecter les règles de distanciation sociale et d'hygiène. Les entreprises sont encouragées à réfléchir à des solutions en ligne et à distance. Les services d'appui à l'agriculture aussi sont dispensés des mesures de restriction aux frontières des états et des territoires[1].

Le gouvernement australien a modifié temporairement les règles applicables aux visas le 4 avril 2020. Les visas des travailleurs étrangers, accueillis dans le cadre de trois programmes d'attribution de visas de travail temporaires, peuvent être prolongés pour une période allant jusqu'à 12 mois.

Parmi les mesures prises pour assurer la continuité des exportations agroalimentaires de l'Australie figure une mise à jour, lié à la pandémie de COVID-19, du guide des normes imposées par les pays importateurs (*manual of importing country requirements – MICoR*)[2]. Les exportateurs utilisant la voie aérienne pour expédier des produits de la pêche et de l'agriculture hautement périssables à des clients réguliers situés à l'étranger bénéficient d'un budget d'aide au transport aérien de marchandises d'un montant total de 110 millions AUD (75 millions USD) ; les produits concernés sont notamment la viande rouge de qualité supérieure et les produits halieutiques, les produits laitiers ainsi que les produits horticoles tels que les fruits de qualité supérieure et la salade ou les légumes ensachés[3].

Les exigences en matière de biosécurité et celles applicables aux produits alimentaires importés continuent de s'appliquer[4], mais des aménagements temporaires sont apportés pour assouplir les obligations afférentes aux importations qui nécessitent la présentation d'un certificat. Il est ainsi possible de substituer au document original sur papier la copie électronique d'un certificat phytosanitaire et d'un certificat sanitaire si un certificat sanitaire original a déjà été fourni antérieurement. On prévoit actuellement que cet aménagement temporaire restera en vigueur jusqu'au 1er juillet 2020, une prolongation pouvant être annoncée un peu avant cette date butoir[5]. Les parties prenantes sont également informées que des retards sont à prévoir dans la délivrance des autorisations d'importer pour les végétaux transformés destinés à l'alimentation animale[6].

Protection des consommateurs

Des messages relatifs à la sécurité sanitaire des aliments et à la sécurité alimentaire sont diffusés à l'intention du grand public, l'objectif étant de rassurer les consommateurs quant à la qualité des aliments disponibles et à leur quantité.

Une dotation supplémentaire de 120 millions AUD (77 millions USD) est allouée aux institutions qui distribuent des aliments et des repas afin de leur permettre de faire face aux coûts liés aux conséquences du COVID-19. Les lignes téléphoniques réservées aux personnes âgées vulnérables ont été renforcées pour faciliter l'accès de ces personnes aux aliments et produits d'épicerie de base[7].

Graphique 4.1. Australie : Évolution du soutien à l'agriculture

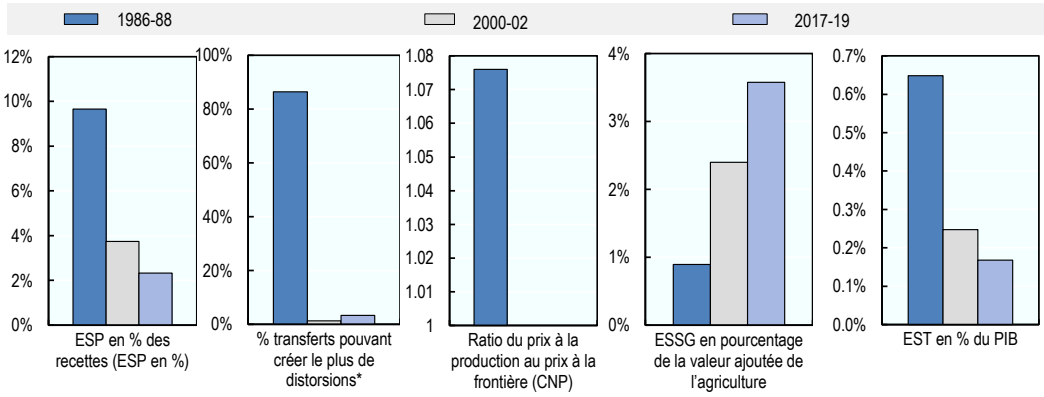

Note : * Part des transferts pouvant créer le plus de distorsions, dans les transferts cumulés aux producteurs.
Source : OCDE (2020), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr.

StatLink https://doi.org/10.1787/888934145655

Le **soutien aux agriculteurs (selon l'ESP en %)** diminue progressivement depuis plusieurs années. Au cours de la période 2017-19, il a été estimé à 2.3 % des recettes agricoles brutes, soit nettement moins que la moyenne des pays de l'OCDE (Graphique 4.1). La part des **formes de soutien susceptibles de créer le plus de distorsions** est basse et ne représente aujourd'hui qu'une très petite proportion d'une ESP déjà faible. Les prix perçus par les agriculteurs australiens sont alignés sur les prix mondiaux ; seuls les producteurs de sucre bénéficient de transferts au titre d'un seul produit (TSP) liés à des subventions en capital visant à réduire les ruissellements préjudiciables à l'environnement (Graphique 4.3). Globalement, la valeur du soutien à l'agriculture a chuté de 14 % en 2019, par rapport à 2018, en grande partie du fait de la baisse des dépenses consacrées aux mesures de secours consécutives à des catastrophes naturelles (graphique 4.2). De façon générale, les dépenses effectuées dans les **services d'intérêt général** (ESSG) ont augmenté avec le temps pour atteindre leur plus haut niveau en 2017. Depuis lors, en revanche, elles baissent, en grande partie du fait de dépenses plus faibles dans les infrastructures de l'eau (tableau 4.1). Le **soutien total à l'agriculture** en pourcentage du PIB a beaucoup diminué au fil des années, les dépenses comptabilisées dans l'ESSG en constituant la majeure partie depuis 2012 (55 % environ sur la période 2017-19).

Graphique 4.2. Australie : Moteurs du changement de l'ESP, 2018 à 2019

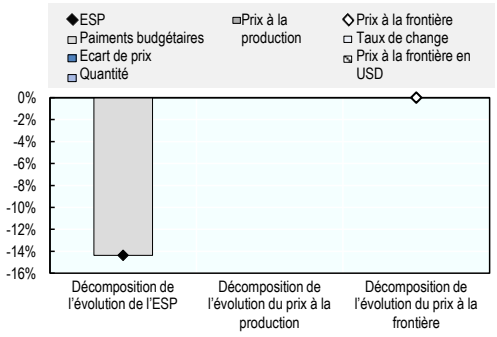

Source : OCDE (2020), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr.

StatLink https://doi.org/10.1787/888934145674

Graphique 4.3. Australie : Transferts au titre de produits spécifiques (TSP), 2017-19

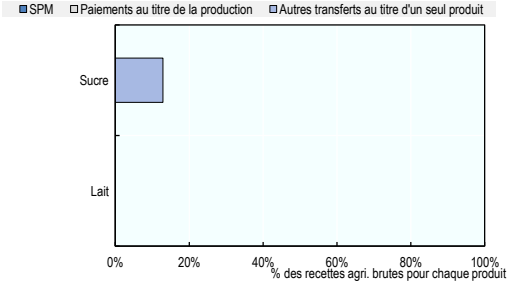

Source : OCDE (2020), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr.

StatLink https://doi.org/10.1787/888934145693

Tableau 4.1. Australie : Estimations du soutien à l'agriculture

Millions USD

	1986-88	2000-02	2017-19	2017	2018	2019p
Valeur totale de la production (en sortie de l'exploitation)	**14 358**	**19 605**	**44 659**	**45 317**	**46 493**	**42 167**
dont : *part des produits SPM (%)*	82.4	74.3	72.9	73.6	73.2	71.9
Valeur totale de la consommation (en sortie d'exploitation)	**5 066**	**7 567**	**20 932**	**18 388**	**22 948**	**21 460**
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	**1 411**	**761**	**1 068**	**1 410**	**999**	**796**
Soutien au titre de la production des produits de base	1 000	0	0	0	0	0
Soutien des prix du marché[1]	1 000	0	0	0	0	0
Soutien positif des prix du marché	1 002	0	0	0	0	0
Soutien négatif des prix du marché	-2	0	0	0	0	0
Paiements au titre de la production	0	0	0	0	0	0
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	230	309	484	799	356	298
Utilisation d'intrants variables	217	14	177	409	60	62
avec contraintes sur les intrants	0	4	143	373	26	29
Formation de capital fixe	4	145	147	191	146	103
avec contraintes sur les intrants	0	0	34	59	26	18
Services utilisés sur l'exploitation	9	150	161	199	149	133
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	0	11	134	77	220	104
Au titre des Recettes / du Revenu	0	11	134	77	220	104
Au titre de la Superficie cultivée / du Nombre d'animaux	0	0	0	0	0	0
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	181	442	449	533	422	393
Avec taux de paiement variables	181	343	446	529	418	389
avec exceptions sur les produits	0	110	306	383	276	257
Avec taux de paiement fixes	0	99	4	4	4	3
avec exceptions sur les produits	0	0	0	0	0	0
Paiements sur critères non liés à des produits de base	0	0	1	1	1	1
Retrait de ressources à long terme	0	0	0	0	0	0
Production de produits particuliers autres que produits de base	0	0	0	1	0	0
Autres critères non liés à des produits de base	0	0	1	0	1	1
Paiements divers	0	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage (%)	**9.7**	**3.7**	**2.3**	**3.0**	**2.1**	**1.9**
CNP des producteurs (coeff.)	**1.08**	**1.00**	**1.00**	**1.00**	**1.00**	**1.00**
CNS aux producteurs (coeff.)	**1.11**	**1.04**	**1.02**	**1.03**	**1.02**	**1.02**
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	**98**	**370**	**1 316**	**1 513**	**1 351**	**1 085**
Système de connaissances et d'innovation agricoles	95	252	740	702	786	731
Services d'inspection et de contrôle	3	39	99	131	86	81
Développement et entretien des infrastructures	0	75	462	663	463	260
Commercialisation et promotion	0	4	11	14	10	11
Coût du stockage public	0	0	0	0	0	0
Divers	0	0	4	3	7	2
ESSG en pourcentage (% de l'EST)	**6.5**	**36.4**	**55.3**	**51.8**	**57.5**	**57.7**
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	**-513**	**-116**	**0**	**0**	**0**	**0**
Transferts des consommateurs aux producteurs	-513	0	0	0	0	0
Autres transferts des consommateurs	0	0	0	0	0	0
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	-116	0	0	0	0
Surcoût de l'alimentation animale	0	0	0	0	0	0
ESC en pourcentage (%)	**-10.1**	**-1.5**	**0.0**	**0.0**	**0.0**	**0.0**
CNP des consommateurs (coeff.)	**1.11**	**1.00**	**1.00**	**1.00**	**1.00**	**1.00**
CNS aux consommateurs (coeff.)	**1.11**	**1.02**	**1.00**	**1.00**	**1.00**	**1.00**
Estimation du soutien total (EST)	**1 509**	**1 015**	**2 384**	**2 923**	**2 350**	**1 881**
Transferts des consommateurs	513	0	0	0	0	0
Transferts des contribuables	996	1 015	2 384	2 923	2 350	1 881
Recettes budgétaires	0	0	0	0	0	0
EST en pourcentage (% du PIB)	**0.6**	**0.2**	**0.2**	**0.2**	**0.2**	**0.1**
Estimation du soutien budgétaire total (ESBT)	**509**	**1 015**	**2 384**	**2 923**	**2 350**	**1 881**
ESBT en pourcentage (% du PIB)	**0.2**	**0.2**	**0.2**	**0.2**	**0.2**	**0.1**
Déflateur du PIB (1986-88=100)	**100**	**149**	**240**	**234**	**239**	**246**
Taux de change (monnaie nationale par USD)	**1.40**	**1.83**	**1.36**	**1.30**	**1.34**	**1.44**

Note : p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.
S/Na/Rec/Rev : Superficie cultivée/Nombre d'animaux/Recettes/Revenu.
1. Le soutien des prix du marché (SPM) s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour l'Australie sont : le blé, l'avoine, le sorgho, l'orge, le riz, le soja, le tournesol, le colza, le sucre, le coton, le lait, la viande bovine, porcine et ovine, la laine, la volaille et les œufs.

Source : OCDE (2020), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr.

Notes

[1] https://www.agriculture.gov.au/coronavirus/food-agriculture.

[2] http://www.agriculture.gov.au/export/micor.

[3] https://minister.infrastructure.gov.au/sites/default/files/documents/fact_sheet_-_air_freight_assistance.pdf.

[4] http://www.agriculture.gov.au/coronavirus/import.

[5] https://bicon.agriculture.gov.au/BiconWeb4.0/ViewElement/Element/Alert?elementPk=1299586 ; https://bicon.agriculture.gov.au/BiconWeb4.0/ViewElement/Element/Alert?elementPk=1292850.

[6] https://bicon.agriculture.gov.au/BiconWeb4.0/ViewElement/Element/Alert?elementPk=1296462.

[7] http://www.health.gov.au/sites/default/files/documents/2020/04/assistance-with-food-and-meals-for-older-australians-impacted-by-covid-19.pdf.

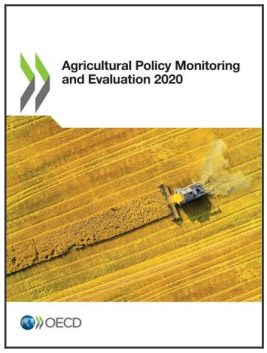

Extrait de :

Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2020

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/928181a8-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Australie », dans *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2020*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/12ee1563-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.